



HAL
open science

Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française

Sid Ahmed Khelladi

► **To cite this version:**

Sid Ahmed Khelladi. Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française. Synergies Chili, 2012. <hal-03108036>

HAL Id: hal-03108036

<https://hal.science/hal-03108036v1>

Submitted on 12 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française

Khelladi Sid Ahmed
Université Hassiba Benbouali Chlef- Algérie
khelladi11@yahoo.fr



Synergies Chlef n° 8 - 2012 pp. 71-81

Résumé : Le lexique des langues vivantes connaît un perpétuel mouvement : il naît, se renouvelle et voyage d'une langue à une autre. Ce processus se réalise par le biais de plusieurs techniques d'enrichissement lexical, parmi lesquelles, il en est une sur laquelle il faut insister : c'est l'emprunt lexical. Ce dernier est destiné à combler des lacunes linguistiques et à décrire les nouvelles réalités. Il dépend de l'évolution et de la transformation des sociétés et des langues. Les interlocuteurs découvrent ces nouvelles unités, intégrées dans le système de la langue d'accueil, à travers des voies prometteuses comme la presse, la publicité et surtout chez les jeunes.

Mots-clés : emprunt lexical- intégration- lexique-système.

Abstract: The lexicon of modern languages is in perpetual motion: is born, is renewed, travels from one language to another. This process is carried out by several lexical enrichment techniques, among which there is one that is fundamental: lexical borrowing, which is intended to fill linguistic gaps and describe new realities, depending on how they evolve and transform societies and languages. The partners discover these new units, integrated into the system of the host language, through appropriate channels, such as press, advertising and especially youth media.

Keywords: lexical borrowing, integration, lexicon-system.

Resumen: El léxico de las lenguas vivas está en movimiento perpetuo: nace, se renueva, viaja de una lengua a otra. Este proceso se lleva a cabo mediante varias técnicas de enriquecimiento léxico, entre las cuales se cuenta una fundamental: el préstamo léxico, que está destinado a colmar lagunas lingüísticas y a describir nuevas realidades, dependiendo de cómo evolucionan y se transforman las sociedades y las lenguas. Los interlocutores descubren esas nuevas unidades, integradas en el sistema de la lengua de acogida, a través de vías idóneas, como la prensa, la publicidad y, especialmente, los medios juveniles.

Palabras clave: préstamo léxico, integración, léxico-sistema.

1. Introduction

De par leur plasticité et leur vitalité naturelles, les langues se trouvent souvent contraintes de s'adapter au changement et au développement permanent que connaît le monde dans les différents domaines économique, sociologique, politique. Cette adaptation -autant linguistique qu'extra linguistique- se traduit souvent par la création de nouvelles unités linguistiques au sein de la même langue (néologismes) ou par le recours à l'emprunt aux autres langues pour dénommer, exprimer et décrire les nouvelles réalités. C'est cela qui explique l'engouement des lexicologues, lexicographes et sémanticiens pour l'étude du phénomène de l'emprunt lexical.

La langue française a connu une évolution constante qui lui a permis d'enrichir son stock lexical par le biais des mots voyageurs et/ou des formes nées au sein de la langue elle-même (néologismes), ce qui lui a permis de préserver jusqu'à une formidable vitalité ; comme le confirme Bernard Quemada : « *Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie.* » (Quemada, 1971 : 37)

L'objet de notre article est d'étudier le phénomène de l'emprunt lexical à partir d'un corpus extrait d'un titre de la presse algérienne d'expression française, *Le « Quotidien d'Oran »* et plus précisément, recueilli dans la rubrique « Tranche de vie ».

2. Problématique

Puisque la lecture des journaux quotidiens algériens d'expression française nous confronte tout aussi bien à l'information qu'au vecteur de sa transmission, il nous semble judicieux de s'intéresser à la notion du lexique et à la manière dont il est impliqué pour décrire l'actualité tant nationale qu'internationale. C'est pourquoi nous estimons qu'il est très utile de signaler l'importance du phénomène des procédés d'enrichissement lexical utilisés dans la presse algérienne d'expression française. Nous pouvons résumer notre problématique sous forme de deux interrogations : S'agit-il d'emprunts intégrés ou non intégrés ? Quelles sont les différentes transformations que peut subir un mot emprunté ?

3. Présentation du corpus

La présentation de notre corpus permet de donner une idée globale sur la diversité de notre cadre pratique. Sa forme et, surtout, son contenu présentent en effet une infinité de phénomènes lexicaux à étudier.

3.1 Le quotidien d'Oran

Le quotidien d'Oran est un journal francophone régional fondé en 1994 à Oran et devenu national en 1997. Il traite des problèmes d'ordre général. Son siège se situe au : 01, Rue Laïd Ouled Tayeb, 63 avenue de l'ANP Oran-Algérie B.P N° 110. Il est tiré à 195 000 exemplaires et imprimé dans les grandes villes telles

qu'Alger, Constantine, etc. Il a un site web - www.lequotidien-oran.com - sur lequel tous les numéros sont téléchargeables.

3.2 La rubrique « *Tranche de vie* »

À travers la rubrique « *tranche de vie* », le journaliste traite des sujets qui reflètent la vie de tous les jours des Algériens. En puisant dans ses expériences personnelles, EL GUELLIL offre des modèles de la société algérienne, souvent sous une forme humoristique. C'est pourquoi on assiste à une diversité lexicale qui cible un lectorat assez large. La rubrique est présentée sous forme d'un article encadré pour attirer l'attention du lecteur, avec une marque typographique spécifique (italiques).

3.3 Biographie d'EL GUELLIL¹

EL GUELLIL, pseudonyme du journaliste FODIL BABA AHMED, est l'auteur de la rubrique « *tranche de vie* » paraissant quotidiennement dans le journal. Cette dénomination « EL GUELLIL » relève de l'Arabe dialectal et qui signifie « le pauvre ». Il a commencé très jeune sa carrière au théâtre et au cinéma où il a contribué au montage de deux films. FODIL BABA AHMED s'est orienté ensuite vers la presse au début des années 90. En 1994, il a participé à la fondation du journal dont il est toujours le directeur technique.

3.4 Caractéristiques de la rubrique « *tranche de vie* »

Cette rubrique se caractérise par :

- la variété des sujets traités,
- des titres accrocheurs (aguichants),
- un métissage lexical qui relève de divers niveaux de langue,
- l'intégration fréquente d'expressions figées sous forme de titres de rubriques,
- la présence constante de proverbes populaires et d'expressions qui relèvent de notre patrimoine socioculturel,
- un panorama lexical, et une alternance triadique entre le français, l'arabe et l'anglais.

3.5 Période retenue

La période qui a permis le relevé des occurrences s'étend du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010. Les unités en question représentent notre corpus de base qui illustre une variété de procédés d'enrichissement lexical.

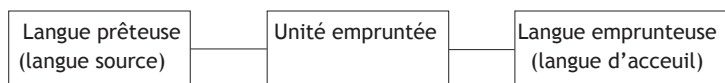
4 Qu'est-ce qu'un emprunt lexical ?

Il est évident que les procédés d'enrichissement lexical (emprunt et néologisme) permettent la modernisation, l'enrichissement et la diversité du vocabulaire de la langue quel que soit son origine, son statut ou sa valeur. L'emprunt lexical est considéré souvent comme le résultat logique du contact de langues et du bilinguisme. Car toute étude portant sur ce phénomène suppose une rencontre tant linguistique qu'extralinguistique entre au moins

deux systèmes linguistiques. Sans tenir compte des techniques de passage et d'adaptation de l'unité empruntée, l'emprunt lexical est sans conteste, le moyen le plus fiable pour résoudre le problème de « la pénurie lexicale » lié à la transformation massive que connaissent le monde et la société ; comme en témoigne Deroy, « *l'emprunt devient presque une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères.* » (Deroy 1980: 163) dans tous les domaines ; social, économique, technologique, etc. Il ajoute : « *on emprunte raisonnablement que ce dont on manque. L'emprunt se justifie normalement par un besoin* » (ibid : 137). Ce changement d'éléments extralinguistiques a pour résultat de l'adoption de nouvelles unités lexicales pour s'adapter au nouveau monde et décrire minutieusement les nouvelles réalités, comme en témoigne Jacqueline Picoche « *... Besoin de dénommer exactement un produit d'origine étrangère, ou une réalité typique d'un pays lointain* » (Picoche 1998: 340). Il s'agit de l'apparition d'un mot étranger provenant d'une (langue source) dans le système linguistique d'une autre langue (langue d'accueil) ; « *l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* » (Deroy 1980: 18). Cette apparition présuppose une personne ayant une connaissance préalable de la langue source. Donc on peut aussi considérer que l'emprunt est une invention d'abord individuelle qui se généralise ensuite au sein du groupe des locuteurs d'une langue donnée. Si l'on retourne vers Saussure, on ne peut pas admettre un signifiant sans signifié parce que ce sont deux composants du signe linguistique qui lui-même représente le lexique d'une langue donnée. Si Louis Deroy tolère d'emprunter selon le besoin linguistique même en cas de disponibilité, Jean Dubois préfère conditionner ce passage du mot emprunté par son absence totale dans le système de la langue emprunteuse. Il propose la définition suivante : « *Il y'a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas : l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* » (Dubois et al.1973 : 188).

Labatut, quant à lui, se contente de comparer deux mots communs entre deux langues c'est pourquoi il le définit ainsi : « *Pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : ainsi tout lexème commun est nécessairement un emprunt* ». (1983 : 41).

On peut traduire toutes les définitions sous la forme du schéma suivant :



5. Collecte de données

5.1 Algérianisation de mots d'origine française

Tableau n 01 Emprunts au français utilisés en Algérie

Mots intégrés	Traduction	Origine	Date d'apparition
El-bochta	Poste	Français	21/01/2010
Farchita	Fourchette	//	11/01/20010
Yadragui	Draguer	//	21/01/2010
Bien facants	Bien vacant	//	18/01/2010
El guirra	La guerre	//	17/02/2010
Familia	Famille	//	28/02/2010
fel fichta	Dans la fête	//	23/01/2010
EN goul	Je dis	//	13/02/2010
Cou...stim	Costume	//	23/03/2010
Coufirta	Couverture	//	23/03/2010
Coulige	Collège	//	23/03/2010

5.2 Francisation de mots d'origine arabe

Tableau n° 01 Emprunts de l'arabe

Mots intégrés	Traduction	Origine	Date d'apparition
qalaa	Site archéologique	Arabe	11/02/2010
Baraka	Bénédiction	//	02/02/2010
Bled	Pays	//	13/03/2010
haram	Interdit/prohibé	//	21/01/2010
Maboul	Fou	//	28/02/2010
Toubib	Médecin	//	25/01/2010
kahwa	Café	//	17/01/2010

Tableau n° 02 Emprunts à l'arabe dialectal en français

Mots intégrés	Traduction	Arabe dialectal	Date d'apparition
Bard	Froid	//	07/01/2010
Bezef	Beaucoup	//	24/03/2010
Kif- kif	Pareil	//	10/01/2010
Chouia	Un peu	//	09/01/2010
Walou	Rien	//	13/01/2010
Harga	Immigration clandestine	//	23/03/2010

Tableau n° 03 Emprunt français d'une langue européenne (espagnole)

Mots intégrés	Traduction	Origine espagnole	Date
Fichta	Fête	Fiesta	12/03/2010

6. L'intégration

Dans le discours journalistique algérien, on trouve beaucoup d'emprunts (mots empruntés à d'autres langues que le français, langue utilisée pour rédiger les chroniques) et la presse demeure le lieu privilégié d'intégration des emprunts lexicaux : « *dans la civilisation contemporaine, la voie de l'emprunt la plus fréquente est la presse* ». (Guilbert 1975 : 96). Ces emprunts sont intégrés ou non, selon leur degré d'adaptation aux normes de la langue cible, comme le précisent Dubois *et al.*, – « *L'intégration, selon qu'elle est plus ou moins complète, comporte des degrés divers : le mot peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B ; il y a toutefois généralement, même dans ce cas, assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A.* » (Dubois Jean et alii 1984 : 189).

Louis Deroy distingue quatre niveaux d'intégration « *historique, phonétique, morphologique et sémantique* » (Deroy 1980 : 8). Dans notre travail, nous ne nous intéresserons qu'aux trois derniers niveaux. -

6.1 Intégration morphologique

Si la structure morphosyntaxique a été modifiée lors du passage du mot de la langue source vers la langue cible, on considère que ce dernier est intégré morphologiquement, et ce, afin de mieux s'adapter aux règles grammaticales de la langue d'accueil. Autrement dit, plusieurs changements affectent la structure syntaxique.

a) Les mots arabes utilisés dans un contexte algérien

Emplacement du pronom personnel sujet « *je* » devant les verbes conjugués au présent par « *en* » ou « *n'* » : exemple : « *engoule* » ou « *negoule* » (13/02/2010).

L'arabe algérien se base sur des règles syntaxiques spécifiques qui relèvent à moitié de l'arabe littéral et de la langue française. Le but, non intentionnel, de l'interlocuteur algérien est d'associer tant d'éléments afin de former une phrase à l'aide des mots qui portent un sens dans différentes stratégies de communication. C'est pourquoi le passage de ces unités, empruntées de la langue française, connaît un déguisement morphologique qui rend ainsi ces mots distingués de leur origine (forme, prononciation et sens). Concernant notre exemple à l'origine « *En* » remplace le premier pronom personnel de l'arabe « *lī* » synonyme de « *je* » en français. On obtiendra donc une nouvelle unité issue de la réunion des éléments de la langue arabe classique et de l'arabe dialectal.

b) Les mots français utilisés dans un contexte algérien

Remplacement du pronom personnel « *il* » par « *ya* » devant les verbes intégrés et conjugués au présent : exemple « *yadragui* » (21/01/2010)

Dans ce deuxième exemple on a affaire à une forme d'abréviation des pronoms personnels, nous signalons ici que la composition de ces mots n'est pas aléatoire. Le mot est manifesté par ces interlocuteurs de manière pertinente par suppression et remplacement du troisième pronom personnel du singulier français « *il* » par « *ya* ». On dispose donc d'un nouveau mot français intégré et adapté aux règles de l'arabe algérien. Cette créativité est illustrée comme suit : Au lieu de « *il drague* », ce verbe doit s'adapter au parlé algérien et on aura : هو / يدراقى en arabe littéral, mais en arabe algérien il préfère dire : يدراقي

N.B : en arabe classique contrairement au français la phrase commence par un verbe+sujet+complément.

Remplacement du déterminant « *la* » et « *le* » par « *EL* » devant les noms : cet exemple « *el bochta* » au lieu de « la poste » qui sert à définir les noms en arabe المعرفة (21/01/2010). Parce qu'en arabe on a un nom défini et un autre indéfini :

- Nom défini البريد correspond à « la poste » en français
- Nom indéfini بريد correspond à « poste » en français.

Dans notre exemple, en arabe dialectal le « *أل* » (qui est considéré comme un article qui sert à définir en arabe littéral) est remplacé par « *el* », ce dernier est soudé avec le nom poste sans prendre en considération la notion du genre. Donc on a affaire à un seul mot « *elbochta* » ou parfois « *elposta* ».

Remplacement de l'article « *la* » par « *a* » à la fin du mot pour marquer le féminin arabe en français : Exemple « *familiā* » au lieu de « *la famille* » (28/02/2010). « *Farchita* » au lieu de « *la fourchette* » (11/01/2010)

Quant à cet exemple, en arabe littéral le féminin est marqué par un « *ت* » à la fin du nom, c'est pour quoi on l'appelle le « *T* » du féminin, en arabe c'est « *تاء التانيث* ». L'arabe algérien opte pour le féminin à partir de l'arabe classique « *T* » du féminin « *تاء التانيث* ». Cependant dans la prononciation ce « *T* » est transformé en « *A* ». C'est pour quoi l'intégration du mot « *famille* » a été caractérisée par l'ajout du « *A* » à la fin pour pouvoir évoquer un nom féminin :

En français : « *Une famille* » correspond à « *عائلة* », le « *ت* » de la fin du nom remplace le déterminant « *une* » en français

En arabe algérien : « *Une famille* » prononcée « *familiā* » c'est-à-dire le déterminant « *une* » est remplacée lors de la prononciation par « *A* » qui est à l'origine le « *T* » du féminin, « *تاء التانيث* » en arabe classique.

6.2 Intégration phonétique

L'intégration phonétique déconcentre souvent la prononciation de l'interlocuteur algérien qui se retrouve souvent confronté à un problème d'ordre phonétique résultant de la cohabitation de la langue française avec sa langue maternelle (arabe dialectal) et de la complexité des deux systèmes phonétiques (arabe et français). Si on les compare, on va se rendre compte que le système phonétique arabe est marqué par un consonantisme riche et un vocalisme pauvre, par contre celui du français est riche en vocalisme ce qui va donner lieu à un champ d'intégration phonétique varié. La tâche de l'Algérien est donc de remplacer quelques sons par des sons plus proches. Nous avons relevé quelques illustrations dans notre corpus : comme nous l'avons déjà signalé le système vocalique arabe dispose de trois voyelles longues et brèves à savoir : A/U/I et a/u/i leur réalisation phonétique n'est pas identique, mais plutôt conditionnée par plusieurs facteurs :

- La variante régionale.
- La place de la voyelle dans le mot.
- Le degré d'intégration.

Par exemple :

- La voyelle [a] elle est maintenue aussi bien en arabe qu'en français exemple : radio راديو et parfois la voyelle « e » en français est prononcée « a » en arabe dialectal algérien exemple : l'estomac لسوتما ce qui correspond à « l'astomac »
- La voyelle [i] se prononce soit [i] en français : exemple : islam et إسلام
- Quant à l'exemple de notre corpus, nous avons les illustrations suivantes :
- Remplacement des voyelles françaises :
[y] se prononce [i] exemple : "costime" au lieu de costume (23/03/2010), le [y] a été remplacé par [i] parce que le système phonétique arabe ne dispose de la voyelle [u] et notre interlocuteur a remplacé le son [y] par le son le plus proche dans le système phonétique arabe qui est le [i].

Loin de notre corpus, on peut faire appelle à d'autres exemples relevés de l'arabe dialectal algérien où l'interlocuteur se retrouve face à une liberté de choix d'ordre phonétique entre deux systèmes. La diversité des emplois pour pouvoir s'exprimer lui permet de diversifier sa prononciation et la manière dont les sons sont articulés. Ces différentes stratégies de communication donnent lieu à un nouveau dérapage phonétique, à des niveaux d'intégration et par conséquent à une nouvelle prononciation spécifique qui peut faire l'objet d'un arabe algérien.

On peut même citer l'exemple où le [é] se transforme en [i] comme le montre l'exemple suivant : « démocratie » se prononce en arabe algérien « dimocratie », « ديمقراطية » en arabe. Le [œ] en français et parfois prononcé [u] en arabe algérien comme le montre l'exemple suivant : « Tracteur » en arabe Algérien se prononce « Tractour » « تركتور » en arabe. Le [o] fermé se transforme en [é] et le [œ] se transforme en [u] : « Chauffeur » en arabe algérien se prononce « chéffour » « شيفور » en arabe.

a) Les mots français utilisés dans un contexte algérien

Remplacement des consonnes françaises :

- Le [v] se prononce [f]. Exemple "bien *facant*" au lieu de *bien vacant* (18/01/2010). En arabe le son [v] se prononce [f] parce qu'il est le son le plus proche c'est pourquoi l'interlocuteur Algérien substitue au son étranger [v] le son [f]
- Le [p] se prononce [b]. Exemple : "*bochta*" au lieu de *la poste* (21/01/2010). Le [p] n'existe pas en arabe et pour pouvoir réaliser un rapprochement au niveau de cette prononciation l'Algérien remplace le son [p] par le [b] qui est le son le plus proche.

b) Les mots arabes utilisés dans un contexte français

- La pharyngale fricative sourde [ح] se prononce [h]. Exemple : « *حرام* » se prononce *Haram* (21/01/2010). Le son [ح] n'existe pas en français et lors de la prononciation, un français substitue au son étranger arabe [ح] le son le plus voisin en français c'est le [chhhhh]
- L'uvulaire occlusive sourde [ق] se prononce [q]. Exemple *قَلْعَة* se prononce *qalaa* (09/02/2010) et La pharyngale fricative sonore [ع] se prononce [a]. Exemple ; *qalaa* se prononce *قَلْعَة* (09/02/2010). Parce que le [a] est le son le plus proche du [ع] en arabe.
- L'uvulaire fricative sourde [خ] en arabe se prononce [k] et s'écrit avec « h », « kh » : exemple : « *khobz* »
- La pharyngale fricative sonore [ع] se prononce [a]. Exemple ; *qalaa* se prononce *قَلْعَة* (09/02/2010)
- Parce que le [a] est le son le plus proche du [ع] en arabe.

6.3 Intégration sémantique

Une fois installé dans la nouvelle structure d'accueil, le mot emprunté sera adapté sémantiquement. Tantôt, il reste fidèle à sa signification d'origine, tantôt il la dépasse pour désigner un autre contenu sémantique.

a) Préservation de sens

Français/arabe. Exemple : guerre et « *guirra* » : ce nom a gardé la même signification aussi bien en français qu'en arabe algérien. (17/02/2010)
Arabe/français. Exemple « *kif-kif* » c'est-à-dire pareille même signification en français qu'en arabe (algérien). (10/01/2010)

b) Dépassement de sens

Arabe/français. Exemple : le mot *chouia* a connu un dépassement sémantique lors de son passage de l'arabe au français. Ce mot désigne en arabe *une petite quantité*, il est employé en français ainsi : *un(e) petit(e) chouia*, mais en signifiant une grande quantité (une petite quantité par rapport à une grande quantité), comme le montre l'emploi négatif de ce mot : *pas chouia* au sens de pas beaucoup. Toutes ces intégrations peuvent être schématisées comme suit :

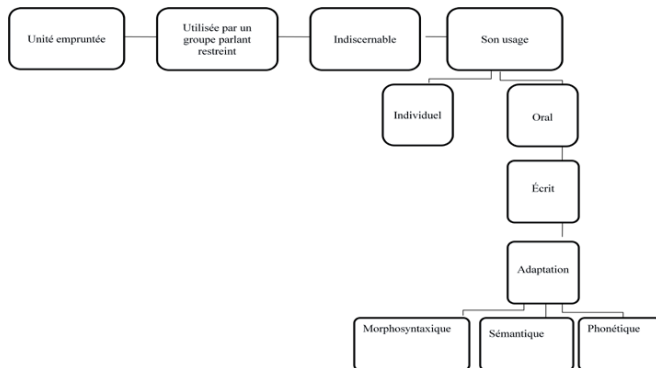


Schéma n 02 : Parcours d'adaptation de l'unité empruntée au sein des structures linguistiques du système d'accueil.

7. Conclusion

Pour conclure, on peut dire que notre article avait comme objectif d'identifier la meilleure description du processus d'intégration des mots empruntés au français et à l'arabe par la presse algérienne d'expression française. Ce phénomène linguistique demeure un des principaux procédés qui contribuent à l'enrichissement du français des médias algériens. En effet, l'usage de la langue française dans une société comme la nôtre implique une adaptation lexicale sur les plans phonétique, morphologique et sémantique. On a constaté aussi que le journaliste Algérien a souvent recours aux emprunts pour mieux confectionner son article et partant de capter l'attention des lecteurs. Toutefois si l'usage des emprunts est toléré dans certaines situations, il s'avère de peu d'utilité dans d'autres (dans le cas où l'équivalent existe que ce soit en français ou en arabe). Ce nouveau code, parfois, empêche le lecteur de déchiffrer l'article de la presse locale et l'interlocuteur de structurer une chaîne de communication appropriée. Parler l'arabe algérien, de nos jours, demeure une tâche difficile qui exige différentes compétences linguistiques.

Passer d'un code ancien à un autre nouveau et mélangé -par le biais de ces procédés d'enrichissement lexical- provoque -chez l'Algérien- un sentiment d'inquiétude de sortir de la norme au moment de la communication. C'est ce caractère qui fait la particularité des Algériens qui parlent une langue métissée, hybride et qui vient s'ajouter au champ linguistique algérien.

On doit rappeler, en guise de conclusion, que ces unités lexicales perpétuent la vitalité française et accroissent son rayonnement (surtout local et médiatique).

Bibliographie

- Deroy, Louis [1956] (1980) *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres.
 Dubois, Jean et al. (1973) *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.

Guilbert, Louis (1975) *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.

Hamers, Josiane F ; Blanc, Michel (1983) *Bilinguisme et bilingualité*. Bruxelles : Dessart.

Labatut, Roger (1983) *Les emprunts du peul à l'arabe*. In « *Langue arabe et langues africaines* ». Paris.

Mitterand, Henri (1963) *Les mots français*. Paris : presses universitaires de France. Ed. Que sais-je ?

Picoche, Jacqueline ; Marchello-Nizia, Christiane (2000) (5e éd. rev. et cor 2000). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.

Quemada, Bernard (1971) *Banque de mots*. In, « *Les néologismes* » J.F Sablayrolles, Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France.

Sablayrolles, Jean-François (2000) *La néologie en français contemporain*. Paris : champion.

Walter, Henriette (1997) *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris : Robert Laffont.

Walter, Henriette (1988) *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.

Sitographie

www.algérie-livres.com

Note

¹ La biographie est tirée du site : <http://www.algérie-livres.com>.